



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43664>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-43664**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-33341

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté Urbaine de Dunkerque

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24590042800013

**Ville** : Dunkerque

**Code postal** : 59386

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 59

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS D'ASSAINISSEMENT DE COUDEKERQUE-BRANCHE ET DUNKERQUE SAMARITAINE (RELANCE)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90713100

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Schéma directeur d'assainissement des agglomérations d'assainissement de Coudekerque-Branche et Dunkerque Samaritaine. Cette consultation fait suite à une procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général. Le présent marché est un marché ordinaire à prix mixtes conclu avec un opérateur économique. Les prestations à mener et les attendus sont décrits au CCTP. Pour ce schéma directeur 3 phases sont identifiées : Phase 1 : Analyse de l'étude précédente Phase 2 : Modélisation hydraulique Phase 3 : Programme de travaux

**Critères d'attribution** : Prix sur 40 points Valeur technique sur 60 points (qualité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché : 20 points ; qualité de la note méthodologique : 20 points ; adéquation des moyens matériels mis en oeuvre pour assurer la mission via le logiciel de modélisation proposé par le candidat : 10 points ; cohérence du planning prévisionnel : 10 points). Le détail des critères et des sous-critères d'attribution est repris dans le règlement de la consultation.

### Section 4 - Informations rectificatives

- Section 3 : Procédure Date et heure limite de réception des plis - Procédure Date et heure limite de réception des offres est reportée au vendredi 15/05/2026 à 12h00 au lieu de jeudi 30 avril 2026 à 12:00. Le règlement de consultation a été modifié en conséquence.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2026**